

## Donnez votre avis

sur l'aménagement des espaces publics de la place du 19-Mars-1962

### DEUX ESPACES PUBLICS À AMÉNAGER

Le réaménagement de la place du 19-Mars-1962, annoncé dès 2007, a démarré en 2014.

Ce projet va permettre de **requalifier la placette triangulaire** existante de 795 m<sup>2</sup> (1) et de **créer un square** de 780 m<sup>2</sup> (2).



Les premières propositions n'ayant pas satisfait les habitant·e·s, la concertation a été relancée en 2017. Un premier atelier urbain (4 décembre 2017) a permis de présenter les caractéristiques des espaces, les contraintes et les enjeux.

Les riverain·e·s ont ensuite travaillé avec l'agence de paysagisme Phytolab (22 janvier 2018).

La restitution de leurs échanges (26 mars 2018) a donné lieu à une votation :

les participants avaient le choix entre deux scénarii, qu'ils ont préféré mixer.

Suite à ce travail avec une vingtaine de personnes, le maire souhaite que l'ensemble de la population romainvilloise puisse donner son avis sur l'aménagement de ces espaces du cœur de ville.

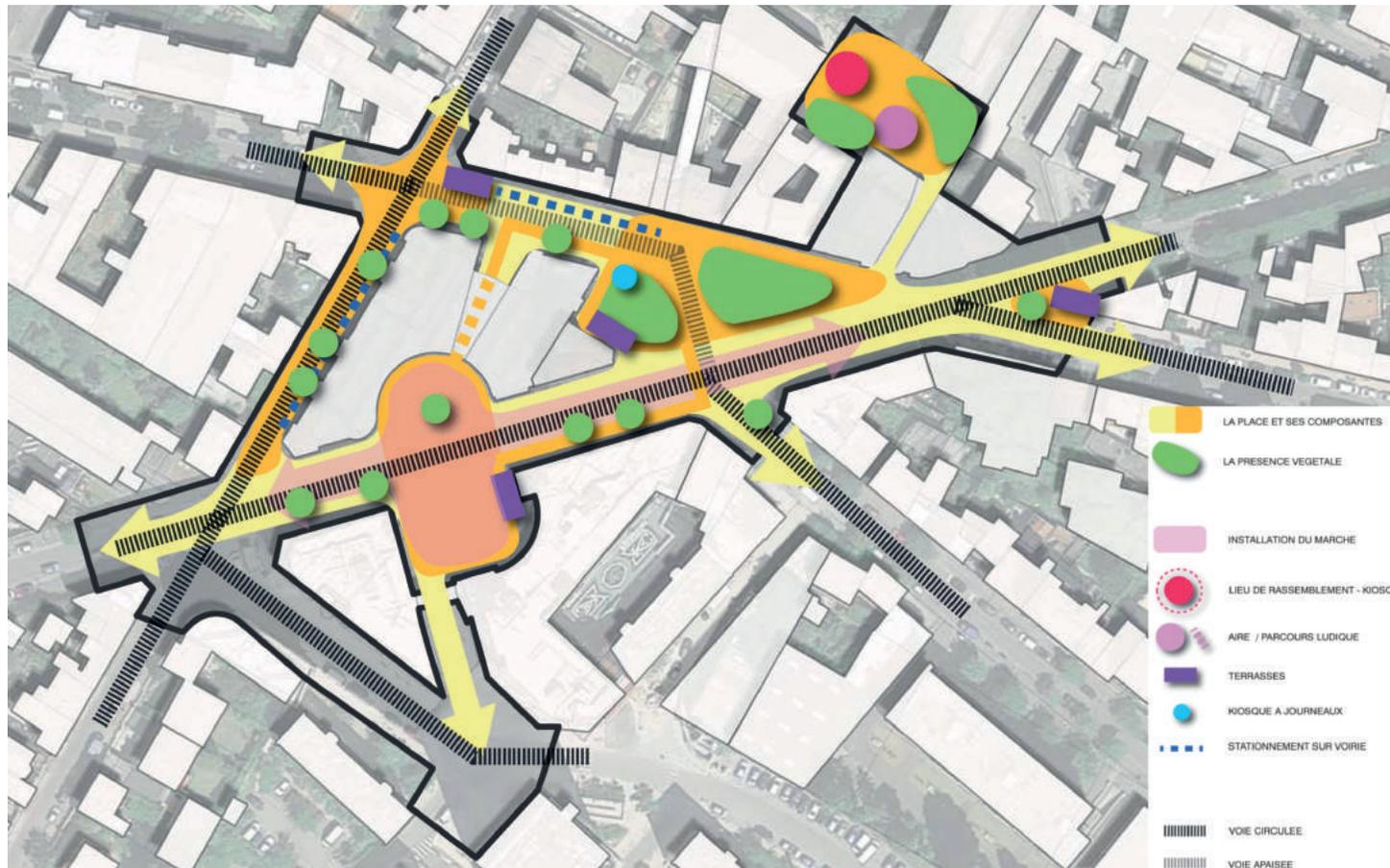
**Vous êtes donc invités à cocher les cases correspondant à vos préférences en page 7 et à renvoyer ce document complété avant le 6 mai à : [communication@ville-romainville.fr](mailto:communication@ville-romainville.fr).**





## Scenario 1

*La place du 19-Mars-1962 est un lieu de déambulation et de pause momentanée, adaptée principalement aux piétons tout en permettant une circulation apaisée des voitures sur une seule voie.*





## Scenario 2

*La place du 19-Mars-1962 est un point de rencontre et de rassemblement piéton, les voitures sont mises à distance.*





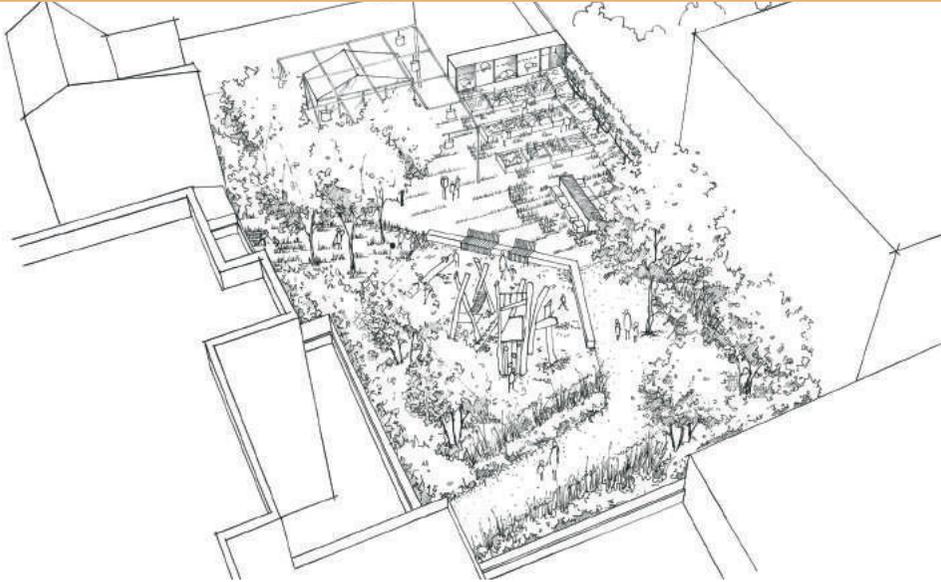
## Scenario 1

*La végétalisation de la place dessine les cheminements. C'est un lieu de passage qui compte peu de mobilier urbain.*



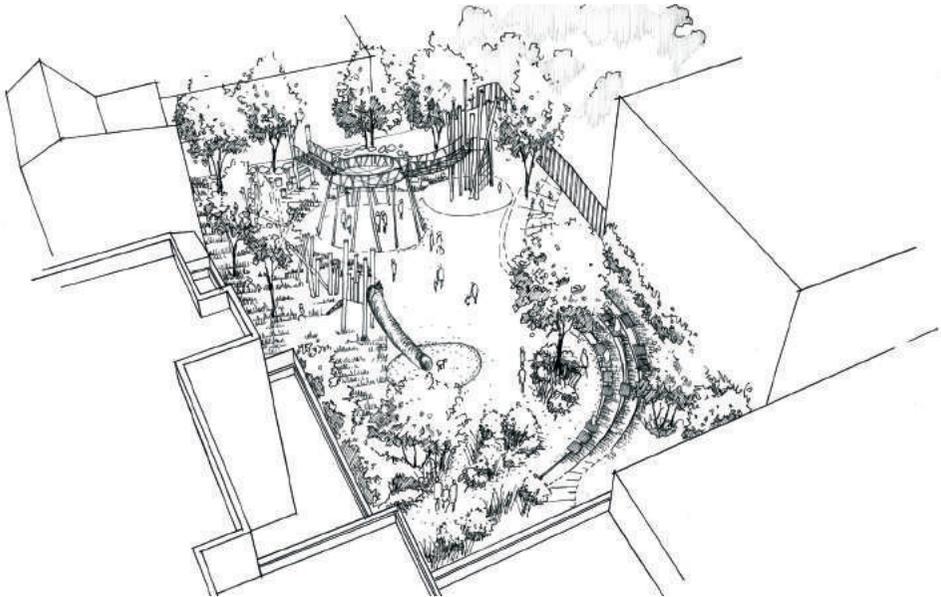
## Scenario 2

*La placette est plus minérale mais dotée d'espaces végétalisés, d'arbres, de bancs et d'un potentiel équipement matérialisant un point de rencontre.*



## Scenario 1

*Le square accueille différents espaces : une zone de jeu, des cultures et du mobilier urbain.*



## Scenario 2

*Le square est principalement dédié aux enfants et au jeu avec un possible espace de « gradins » ; le végétal sert de protection visuelle et sonore.*